



AIN⁰¹
le Département



SENIORS

- Pour personnes de plus de 60 ans atteintes de troubles cognitifs.
- 23 hébergements permanents, plus 1 temporaire pour :
 - > les futurs résidents qui ont besoin de s'imprégner progressivement de la vie en collectivité
 - > accueillir des personnes sur de courts séjours pour soulager les familles aidantes
 - > apporter une solution à des situations d'hébergement urgentes et imprévues
- Une gestion par la commune de Montréal-la-Cluse et son maire, Patrick Dufour.
- Une équipe polyvalente fixe comprenant :
 - > une directrice
 - > une cuisinière
 - > trois aides-soignantes
 - > quatre auxiliaires de vie

La Maison Câline
8 rue de Brolliat
01460 Montréal-La-Cluse
Tél : 04 74 22 75 85
maisoncaline@montreal-lacluse.fr

Département de l'Ain
Direction Générale Adjointe Solidarité
13 avenue de la Victoire
BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Tél. 3001
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
www.ain.fr

UNE MARPA PILOTE DANS L'AIN



Le pari d'un accompagnement humain

Et si face à la perte d'autonomie cognitive, on adoptait une approche différente basée sur la confiance et la vie en collectivité ?

PAR MATHILDE PALFROY

À Montréal-la-Cluse, la Maison Câline accueille depuis mars ses premiers résidents. Cette Marpa expérimentale, unique en France, s'adresse aux personnes âgées présentant des troubles cognitifs à un stade précoce. Inspirée de la méthode québécoise Carpe Diem, elle propose un accompagnement fondé sur la confiance, l'écoute et le respect de l'autonomie. L'approche requiert une grande attention portée aux besoins individuels et une étroite collaboration avec les familles.

PRÉSERVER L'AUTONOMIE

« Plutôt que de recourir uniquement aux médicaments, cette approche vise, avec un cadre de vie communautaire et la présence quotidienne d'une équipe fixe, à s'appuyer sur les ressources et les capacités des malades, pour les préserver mais aussi leur procurer plus de bien-être au quotidien en évitant de les mettre en difficulté. Cette logique d'accompagnement bienveillant nécessite beaucoup d'observation et de collaboration avec les familles pour parvenir à des solutions individuelles sur mesure », explique Thierry Clément, directeur général adjoint du Département en charge de la solidarité. « Ce projet d'un établissement spécifique pour les malades d'Alzheimer et apparentés avec un accompagnement plus humain nous tenait à cœur depuis longtemps. C'est un modèle très différent de l'hébergement en unité de vie protégée comme dans les Ehpad. Il s'agit ici d'accompagner les malades précoces à une vie normale aussi

longtemps que possible, proche de celle vécue à domicile, et de peut-être parvenir à ralentir la dégradation occasionnée par la maladie. » Actuellement, seuls deux établissements proposent en France un cadre de vie équivalent pour ces malades avec une logique d'accompagnement similaire. Ce modèle novateur repose sur les fondements éprouvés des Marpa, présentes dans l'Ain depuis plus de 30 ans. Ces structures à taille humaine combinent logements privatifs, espaces collectifs et ouverture sur l'extérieur. Le projet a vu le jour grâce à l'implication de la commune et au soutien du Département, qui alloue 190 000 euros par an de 2025 à 2027, en plus du forfait dépendance déjà versé pour les Marpa. Une convention de suivi permettra d'évaluer les effets de cette expérimentation, en vue d'un éventuel déploiement à plus large échelle. ■



SUR LE TERRAIN

Autonomie, stimulation et bienveillance

À u cœur du village, la résidence est facilement accessible, à proximité des commerces, d'une maison de santé et d'une pharmacie. Les résidents mobiles peuvent circuler librement, tout en étant équipés d'un dispositif de géolocalisation pour garantir leur sécurité sans les restreindre. Chaque résident dispose d'un studio adapté, qu'il peut personnaliser avec ses effets personnels. « Si certains meubles ne tiennent pas dans le logement, ils peuvent être installés dans les espaces communs », précise Laetitia Charvolin, directrice, qui instaure dès l'accueil un lien étroit avec les familles pour favoriser une intégration sereine. Le quotidien est structuré par des rituels offrant des repères et encourageant l'autonomie. « Tout est adapté à leurs capacités et envies. Les résidents s'entraident naturellement : ceux qui se repèrent moins sont guidés par les autres. On fonctionne en groupe, avec un mimétisme qui stimule chacun. »



« Encore un projet innovant du Plan séniors qui voit le jour ! Avec la Maison Câline, le Département de l'Ain complète son offre de Marpa, déjà conséquente. À travers l'accompagnement spécifique, personnalisé et bienveillant qu'elle propose en faveur des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de troubles apparentés, je suis convaincue que nous parviendrons à améliorer l'autonomie des résidents et la qualité de la prise en charge, faite de bien-être, de sécurité et de cadre adapté. C'est pourquoi, avec le président Jean Deguerry, nous avons toujours soutenu avec ferveur ce projet, aux côtés de la commune de Montréal-la-Cluse. L'ensemble de nos collègues conseillers départementaux, conscients également de l'intérêt de cette démarche novatrice, ont, à ce titre, attribué en mai dernier, à l'unanimité, une aide financière exceptionnelle à la Maison Câline pour l'accompagner dans son bon fonctionnement. Je m'en félicite. »

Martine Tabouret

Vice-présidente déléguée à l'autonomie, à l'enfance et à la famille

Dernièrement, un résident a spontanément installé des jardinières, illustrant cette dynamique. L'équipe polyvalente partage la vie quotidienne : accompagnement, entretien, animation. L'objectif est de créer un cadre chaleureux et familial, propice à l'observation et à la proposition d'activités adaptées. « Chaque moment de la journée peut être une occasion de stimulation. Voir les résidents s'épanouir, parfois après avoir hésité à venir, est très gratifiant. » Le personnel sera formé avec l'association Carpe Diem, qui prône une approche individualisée et un recours modéré aux traitements médicaux. Des actions de sensibilisation seront également menées auprès du grand public. Ouverte sur l'extérieur, la résidence accueille toute personne de plus de 60 ans souhaitant partager un moment convivial, ainsi que les bénévoles de la commune désireux de s'engager. ■

Des journées bien rythmées

Matinée : mise en route

Les résidents se lèvent à leur rythme. Ils petit-déjeunent dans leur appartement ou dans la salle commune et sont aidés pour se préparer. Ils peuvent aller voir la cuisinière, l'aider, ou participer à des jeux de société. Un groupe part chercher le pain et le journal au village chaque jour.

Midi : un repas familial

Les résidents et l'équipe déjeunent ensemble, le groupe stimulant l'appétit et certains ayant besoin d'aide pour s'alimenter. Ceux qui le souhaitent et le peuvent participent à dresser et débarrasser la table. Le repas est suivi d'un temps calme en groupe ou de repos individuel.

Après-midi : activités

Chaque jour, une animation est prévue : sorties, musicothérapie, yoga, sports adaptés, activités créatrices, jeux. Les résidents participent à la vie de la maison : aménagement, décoration, jardin, etc.

Soirée : détente

Le repas du soir se déroule comme celui du midi. Il est suivi d'un moment calme partagé avec la prise d'une tisane, l'accueil de la collègue de nuit, et le visionnage d'un film.



3 QUESTIONS À

Laetitia Charvolin

DIRECTRICE DE LA MAISON CÂLINE

Quel parcours vous a mené à la Maison Câline ?

Infirmière de formation puis cadre de santé, j'ai beaucoup travaillé en milieu psychiatrique, auprès de personnes atteintes de troubles cognitifs. J'ai repris des études en gestion des organisations sanitaires et sociales, avec l'objectif de diriger un établissement à taille humaine. Le concept des Marpa correspondait parfaitement à ma philosophie de soin.

Comment sont admis les nouveaux résidents ?

Les familles intéressées remplissent un dossier de pré-admission. J'effectue une visite au domicile de la personne pour la rencontrer, dresser un bilan, cerner ses besoins et compléter le dossier qui sera ensuite présenté à la commission d'admission composée d'élus. Si l'admission est validée, les familles peuvent venir avec la personne choisir et réserver un logement. Six résidents sont déjà installés, les autres résidents arrivent progressivement au fil des démarches et en respectant le temps d'adaptation dont ils ont besoin.

Établissez-vous des partenariats extérieurs ?

La maison est une structure communale et nous avons la chance d'être dans une ville où le tissu associatif est dynamique. Plusieurs projets intergénérationnels sont prévus avec le service petite enfance et un groupe d'ados. Des temps de lecture sont organisés avec la médiathèque. Des liens vont aussi se créer avec l'IME des PEP 01 installé en face de la résidence.